Enquête de la justice française sur X.com : les États-Unis refusent de collaborer et accusent la France d’utiliser de manière inappropriée son droit pour s’attaquer à la liberté d’expression

18/04/2026 à 23h41



Le ministère américain de la Justice a fait savoir aux autorités judiciaires françaises qu’il ne collaborerait pas à leur enquête sur X, la plateforme d’Elon Musk, à la suite d’une perquisition effectuée plus tôt cette année dans les locaux parisiens de la plateforme de réseaux sociaux.

Dans une lettre de deux pages datée de vendredi, le Bureau des affaires internationales du ministère américain de la Justice a accusé les autorités françaises d’utiliser de manière inappropriée leur système judiciaire pour s’ingérer dans les affaires d’une entreprise américaine.

« Cette enquête vise à utiliser le système pénal français pour contrôler un espace public dédié à la libre expression des

idées et des opinions, d'une manière contraire au premier amendement de la Constitution des États-Unis », indique la lettre, consultée par le Wall Street Journal.

La lettre indique également que les demandes d'assistance adressées par la France aux États-Unis « constituent une tentative d'impliquer les États-Unis dans une procédure pénale à caractère politique visant à réglementer à tort, par le biais de poursuites, les activités commerciales d'une plateforme de réseaux sociaux ».

Le ministère américain de la Justice a confirmé avoir envoyé cette lettre. Les autorités françaises n'ont pas répondu à une demande de commentaires.

[…]

Wall Street Journal

> *Le parquet de Paris annonce une perquisition dans les locaux français du réseau social X ; Elon Musk convoqué en audition libre le 20 avril*
>
> *https://t.co/j42Cx3x9x2 pic.twitter.com/cGAfffRgb4*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) February 3, 2026*

> *Perquisition chez X : "Nous ne nous laisserons pas intimider par les mesures mises en œuvre aujourd'hui par les autorités judiciaires françaises." (MàJ)*
>
> *https://t.co/j42Cx3x9x2 pic.twitter.com/v5dDhvw4MM*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) February 3, 2026*